

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : contournement obligatoire à l'exception :

- des aéronefs participants aux démonstrations,
- des aéronefs à destination et / ou en provenance de l'aérodrome de Villacoublay,
- des aéronefs français assurant des missions d'assistance, de sauvetage et de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement des zones, après contact préalable avec le directeur des vols.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte rendus par Villacoublay APP.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT Alpha :

Limites latérales :

48°48'06.70" N - 002°03'40.40" E
 48°48'02.00" N - 002°03'49.00" E
 48°47'58.00" N - 002°04'12.00" E
 48°48'11.00" N - 002°05'41.00" E
 48°48'36.49" N - 002°06'03.30" E
 arc horaire de 1.5 NM de rayon centré sur 48°47'10" N - 002°05'26" E
 48°48'06.70" N - 002°03'40.40" E
 à l'exclusion des parties interférentes avec les zones LF-R 84 A et B

Limites verticales :

SFC / 2000 ft AMSL

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Lorsque la ZRT Alpha est active :

- ◆ Itinéraire hélicoptère en CTR Villacoublay fermé sur tronçon WH1-WH3.
- ◆ Accès à l'hélistation de Satory maintenu après accord du directeur des vols.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant la démonstration :

COMALAT Section Espace :

Courriel : comalat-section-espaces.trait.fct@intradef.gouv.fr

Tél : 01 73 95 22 84 ou 01 73 95 22 83.

Pendant la démonstration :

DIREX, Tél : 06 17 90 72 84.

Officier Sécurité des vols, Tél : 06 85 34 26 50.